

Utilisation de l'eau de JAVEL

Qu'est-ce que l'eau de Javel ?

L'eau de Javel est un mélange d'eau et d'hypochlorite de sodium.

Les utilisations des eaux de javel et extraits de javel sont nombreuses en raison du caractère détachant, blanchissant, désinfectant, et désodorisant de ces produits :

- Usages ménagers (désinfectant, détachant...)
- Désinfection du matériel, des locaux
- Traitement des eaux
- Blanchiment des fibres textiles, de la pâte à papier...

Pourquoi faut-il être prudent quand on utilise de l'eau de Javel ?

L'eau de javel est un Agent Chimique Dangereux (ACD) étiqueté dangereux pour l'homme et l'environnement

La solution d'eau de javel est classée comme **corrosive** pouvant être irritante pour la peau et les yeux, notamment en cas de contact prolongé et répété.

Lorsqu'elle est mélangée à d'autres produits, elle peut produire des gaz toxiques potentiellement mortels par endommagement des poumons (acides, ammoniac, détartrant...)

- Elle peut aussi corroder (détruire) les métaux.
- L'eau de javel peut oxyder, elle **n'est pas adaptée pour toutes les surfaces** (électronique, métaux oxydables,...).



HYPOCHLORITE DE SODIUM EN SOLUTION ≥ 5 % CL ACTIF

Danger

H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques
EUH 031 - Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique

Nota : Les conseils de prudence P sont sélectionnés selon les critères de l'annexe 1 du règlement CE n° 1272/2008.

231-668-3

L'eau de Javel en produit de nettoyage ?

L'eau de Javel est un **désinfectant** et doit être utilisée uniquement au besoin pour tuer les bactéries, les champignons et les virus. Le chlore actif de l'eau de javel se fixe sur les micro-organismes et les détruit.

Si une surface n'est pas préalablement nettoyée, le chlore actif se fixe sur la matière organique et n'est plus disponible en quantité suffisante pour atteindre le niveau de désinfection recherché.

Le nettoyage des surfaces avec un détergent (eau + savon) avant toute opération de désinfection est donc impératif



Quelles précautions faut-il prendre pour utiliser l'eau de JAVEL en toute sécurité ?

- Toujours **suivre les instructions du fabricant pour l'utilisation** sécuritaire de ce produit ou de tout autre produit de nettoyage. Ces instructions se trouvent sur l'étiquette ou sur la fiche de données de sécurité (FDS).



- **Toujours étiqueter** clairement les contenants. Ne pas utiliser un produit dont le contenant n'est pas étiqueté ou si l'étiquette est illisible.
- **Diluer le produit correctement** (Toujours verser le concentré dans l'eau, jamais l'inverse).
- **Ne jamais mélanger l'eau de Javel avec d'autres produits**, surtout avec des produits de nettoyage qui contiennent de l'ammoniac. Des émanations toxiques, très irritantes et corrosives pour les yeux et les poumons, peuvent être produites.



- S'assurer de **travailler dans un endroit bien aéré**. Les émanations d'eau de Javel irritent les yeux et le système respiratoire.
- **Porter des EPI adapté**
 - Des lunettes de sécurité ou un écran facial pour protéger les yeux et le visage contre les éclaboussures.
 - Des gants selon les recommandations du fabricant
 - Des vêtements qui protègent la peau en cas de déversement accidentel
- **La tenir éloignée des métaux.**

- **Ne pas manger, boire ou fumer** en utilisant le produit.



- **Se laver les mains** avec de l'eau et du savon après avoir utilisé le produit.



Eau de Javel et COVID : Quelle dilution ? Quelle conservation ?

La stabilité et l'efficacité de l'eau de javel dépendent de sa concentration, et de sa conservation. L'activité du produit diminue fortement : à la chaleur, à la lumière et en présence de matière organique.

Dilution

L'eau de javel a une activité virucide à partir de **0,1 % de chlore actif** sur des surfaces préalablement nettoyées.

La dilution recommandée pour la COVID est de **0.5 % de chlore actif**.



La surconcentration n'a aucun impact sur l'efficacité du produit !
Respecter scrupuleusement la dilution préconisée !

Conservation

Il faut conserver l'eau de javel à l'abri de la lumière, dans un local sec et frais



Une fois diluée (0.5%) la préparation ne se conserve que 24h

La dilution doit être mise dans un contenant opaque, étiqueté (indication du nom du produit, pourcentage de dilution et date)

Comment préparer une solution de chlore à 0,5 % (haute concentration) à partir d'eau de javel

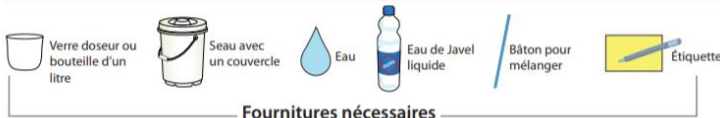
Utilisez la solution de chlore à 0,5 % (haute concentration) pour nettoyer et désinfecter les surfaces, objets et déversements de fluides corporels.

Préparez une nouvelle solution de chlore à 0,5 % (haute concentration) chaque jour. Jetez tout le reste de la solution du jour précédent.

	À partir de 1,25 %	À partir de 2,6 % ou de 8°	À partir de 3,5 % ou de 12°	À partir de 5 %
1 Assurez-vous de porter l'EPI complémentaire.	2a Versez 2 portions d'eau de javel et 3 portions d'eau dans un seau. Répétez jusqu'à ce que le seau soit plein.	2b Versez 1 portion d'eau de javel et 4 portions d'eau dans un seau. Répétez jusqu'à ce que le seau soit plein.	2c Versez 1 portion d'eau de javel et 6 portions d'eau dans un seau. Répétez jusqu'à ce que le seau soit plein.	2d Versez 1 portion d'eau de javel et 9 portions d'eau dans un seau. Répétez jusqu'à ce que le seau soit plein.

3 Mélangez bien pendant 10 secondes.	4 Étiquetez le seau « Solution chlorée à 0,5 % - Nettoyage »	5 Couvrez le seau avec le couvercle.	6 Le garder à l'ombre. Ne laissez pas au soleil.

Dilution à faire avec de l'eau froide



AVERTISSEMENT
Ne PAS boire la solution de chlore.
Ne PAS mettre de solution de chlore dans la bouche ou les yeux.



Source du document

Publication INRS

INRS Fiche toxicologique n° 157 Eaux et extraits de Javel, Hypochlorite de sodium en solution,

INRS ED 6347 Nettoyage des locaux de travail que faire ?

INRS ED 6188, La désinfection des surfaces en laboratoire

INRS Nettoyage en entreprise foire aux questions

Autres ressources

CDC Centers for Diseases Control and Prevention

Haut Conseil de la Santé Publique : Avis des 24/04/2020 préconisations relatives à l'adaptation des mesures barrières, et de distanciation sociale à mettre en œuvre en population générale, hors champs sanitaire et médico-social, pour maîtrise de la diffusion du SARS-CoV-2



UNITÉ DE PRÉVENTION D'HALLUIN

22, rue de Lille - B.P. 40018
59431 HALLUIN Cedex

Secrétariat Médical

Tel. : 03 20 94 12 54

E-mail : accueil@sstsimup.fr



UNITÉ DE PRÉVENTION DE COMINES

70, rue d'Hurlupin
59560 COMINES

Secrétariat Médical

Tel. : 03 28 38 67 60

E-mail : comines@sstsimup.fr